

1ere rencontre avec le nouveau directeur départemental de la Manche

Suite à l'arrivée du nouveau DDFIP de la Manche, ce dernier a souhaité rencontrer individuellement les organisations syndicales notamment **FO** DGFIP 50 pour une prise de contact.

Pour notre organisation, cela a été l'occasion d'évoquer l'actualité des services et les difficultés des agents.

Les coupures de chauffage sur le site de Mortain (non redémarrage automatique le matin après la coupure de nuit) :

Le directeur a répondu qu'un devis a été demandé à une entreprise et que la mairie devrait prendre en charge cette facture. Un engagement verbal de la mairie, propriétaire du bâtiment, aurait été pris. Une confirmation écrite devrait suivre. Dans l'attente de ces travaux, le chauffage sera augmenté pour limiter l'impact des périodes de coupures.

Afin de limiter les pertes thermiques, une mise à niveau des ouvrants est programmée dans les 2 ans.

Réforme territoriale et impact sur les postes concernés:

Dans la continuité de nos interventions en CTL, nous avons évoqué la situation du manque d'effectif pour les services qui récupèrent la charge de travail liés aux nouvelles intercommunalités comme sur Saint Lô.

Le directeur a confirmé nos craintes de début d'année sur la prise en compte de leurs charges de travail en terme d'emplois qu'en septembre 2015. Et là encore, comme d'autres restructurations, il faudra s'attendre à un simple redéploiement entre postes comptables.

Pour l'instant, le directeur s'engage à ce que la direction locale apporte son soutien technique et de l'ERD. Pour cette dernière, il s'agirait de faire des interventions prioritaires lors de "point de chauffe" ou pour la réalisation de travaux réguliers.

Le DDFIP précise qu'il "faut travailler sur l'essentiel et prioriser les missions à faire puisque tout ne peut pas être prioritaire. » Il considère également qu'il convient de « se proportionner aux enjeux » en prenant comme exemple la récente note de service sur le recours aux huissiers des finances publiques après certains travaux préalable (envoi des OTD employeurs, bancaire...).

Missions des services:

Le directeur estime également que la dématérialisation au niveau de nos missions des collectivités territoriales (PESV2...) constitue un " ballon d'oxygène".

Nous avons alors souligné que l'installation des doubles écran peut poser question (taille...). Le directeur répond qu'il ne faut pas hésiter à faire remonter les situations posant des problèmes.

Il en profite pour préciser que nous pouvons faire remonter au Pôle Pilotage les situations complexes (collectives, individuelles) dont nous pourrions avoir connaissance.

Revenant sur les missions, le directeur souhaite travailler sur les simplifications. Ainsi un correspondant départemental simplifications sera mis en place pour favoriser leur développement. Les demandes peuvent être faites quelque soit le grade de l'agent. A titre de simplification locale, le DDFIP a pris l'exemple du seuil des bénéficiaires agricoles qui sera aligné sur celui de la MSA. Cette mesure permettra de gérer 200 dossiers de moins que les années précédentes.

Compte tenu des contraintes financières., le budget devra être utilisé « le plus intelligemment possible ».

Au niveau des conditions de vie au travail des agents :

Nous avons rappelé l'absence de médecin de prévention depuis juin 2013. Le directeur s'est engagé à alerter le service central concerné. Toutefois selon lui, il s'agit aussi d'une pénurie de postulant dans cette profession.

Au sujet de l'étude RPS Anvéol, nous avons soulevé que la mise en œuvre d'actions pour améliorer la vie des agents n'est pas satisfaisante.

Nous avons souligné les difficultés actuelles des agents pour la réalisation des missions qui expliquent d'autant les multiples demandes de modifications d'horaires des trésoreries. A quant d'ailleurs, une demande pour un SIE, SIP vu les tâches et la situation des effectifs ?

Nous avons aussi interrogé le directeur sur la proposition d'une journée sans téléphone. Il a répondu qu'il est prêt à travailler dessus s'il cela peut relever d'une gestion locale idem pour la gestion des messageries . Mais dès lors qu'il existe des directives nationales, il les appliquera.

Sur notre demande, le directeur a indiqué ne pas avoir de nouvelles informations quant l'étude de faisabilité de l'installation de la TPM Cherbourg sur le site des services SIP, SIE de l'abbaye.

Au niveau du dialogue social :

Le directeur a proposé qu'au moins 3 fois dans l'année, il y ait une possibilité de rencontre sur des sujets d'actualités avec le pôle pilotage.

Nous avons noté cette proposition en expliquant également que les documents des CTL devraient être communiqués plus en amont. Le DDFIP s'engage à ce que ça soit fait lorsque c'est possible.

En conclusion, de ce premier échange d'une heure, le directeur a indiqué qu'il fera un état de la direction. Il donnera des informations lorsqu'elles seront connues et utiles sans les cacher. Il peut également changer d'avis. Mais il prendra aussi les décisions.

Il a rappelé sa disponibilité et celles des autres directeurs pour recevoir des messages sur des sujets et/ou des problèmes. Tout en voulant éviter la diffusion de messages anxiogènes.

Enfin, il « est preneur de toute(s) les idée(s) intelligentes ». Il veut « prendre en compte l'intérêt des agents du mieux possible ».

Secrétariat Départemental **FO** DGFIP 50
SIP de GRANVILLE
35 RUE DE HEREL 50407 GRANVILLE CEDEX
Tel : 02.33.91.21.15
@ : fo.ddfip50@dgfip.finances.gouv.fr

Le Site **FO** DGFIP 50 : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/050/>

« **Je - Nous - TOUS** avec **FO !** »